

En guise de sommaire

- De la vie du monde associatif en général et de l'insertion par l'activité économique en particulier – Jean-Louis Cabrespines p.2
- Donald Trump devrait lire Adam Smith – Thierry C. Pauchant p.5
- Réinventer les formes juridiques pour faire entrer la démocratie dans l'entreprise Colas Amblard p.7
- Travaux du CIRIEC p.8
- Propositions de lecture p.10
- Agenda p.13

Bonne lecture !



Marcel Caballero

Président d'honneur
Directeur de la rédaction

De la vie du monde associatif en général et de l'insertion par l'activité économique en particulier

Jean-Louis CABRESPINES
Délégué général du CIRIEC-France



Une situation économique et sociale qui se dégrade

De mois en mois, nous alertons sur la situation économique des associations, faisant part de notre inquiétude sur l'arrêt des activités de nombre d'entre-elles. Le baromètre Hexopée (Organisation professionnelle représentative dans les Branches Eclat, Sport, TSF, HLA) est parlant sur cette question (<https://www.hexopee.org/publication/2174>) : « Les chiffres témoignent d'une fragilité croissante du secteur : 29% des structures disposent d'une trésorerie inférieure à trois mois, 20% ont dû réduire leur masse salariale en 2024, avec une projection à 22% pour 2025, 33% constatent une diminution des financements publics, 76% sont fortement impactées par l'inflation. »

Et ce mois-ci nous ne pouvons que constater, de nouveau combien les risques sont grands pour les associations d'une cessation de leur activité. Claire Thoury, présidente du Mouvement Associatif, dans une interview au « pacte du pouvoir de vivre » (7 mars 2025), indique : « ..., en 2024, 489 associations ont fait l'objet de liquidations, ce qui représentait déjà une hausse de 50% en deux ans. Et depuis le 1er janvier 2025, on déplore déjà 93 liquidations d'association. » Cela rejoint les propos de David Cluzeau, président de l'UDES (l'Union des employeurs de l'ESS), qui considère que 186 000 emplois sont menacés par le budget de l'État adopté pour 2025. Il est probable que ce chiffre soit supérieur si les arbitrages en cours sur le budget de l'ESS était encore touché par les décisions du président de la République dans un contexte national et international où les priorités pourraient être ailleurs.

Dans un post sur LinkedIn, Claire Thoury considère que trois raisons notables président à cette situation :

- 1) *la première est structurelle*, elle pose la question de la préservation de notre modèle non lucratif mais aussi celle de l'évolution de la structure des budgets des associations : baisse de la subvention depuis 20 ans et augmentation de la commande publique,
- 2) *la deuxième est politique* puisque, si le droit d'association est protégé celui de son financement ne l'est pas : contraintes liées au contrat d'engagement républicain, réduction ou suppression des financements de la part des pouvoirs publics (exemple de la présidente des Pays de la Loire),
- 3) *la troisième est plus conjoncturelle* : baisse du budget des collectivités entraînant une baisse des subventions locales aux associations.

Ces constats généraux sur la situation des structures associatives existent depuis quelques années, et les inquiétudes se font souvent entendre, mais depuis quelques mois, cela empire, à la fois pour des raisons économiques mais aussi pour des raisons politiques et l'importance de la place des associations est de plus en plus déniée. Leur rôle dans de nombreux domaines de la vie quotidienne, dans le maintien de la paix sociale dans les territoires, dans la construction de réponses adaptées pour des publics en difficulté, dans les domaines de la vie courante (loisirs, sports, éducation, ...) n'est plus pris en compte, conduisant à un accroissement des inégalités.

Des politiques publiques ayant des conséquences graves pour l'IAE

Et en ce début 2025, un secteur est particulièrement touché : celui de l'insertion par l'activité économique (IAE). 50 ans après la première loi prenant en compte l'IAE (loi du 19 novembre 1974 « étendant l'aide sociale à de nouvelles catégories de bénéficiaires et modifiant diverses dispositions du code de la famille et de l'aide sociale et du code du travail » qui créa les CHRS, les « Centres d'hébergement et de réinsertion sociale », permettant à des personnes « handicapées sociales » de se « réentraîner au travail »), nous nous retrouvons devant une remise en cause profonde par baisse ou suppression de financements de structures qui ont fait leur preuve pour permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une place dans le monde du travail.

En mars 2025, la situation économique des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) en France est marquée par plusieurs défis et évolutions :

1. **Baisse des effectifs** : Fin novembre 2024, 158 700 embauches (hors reconductions) en IAE sont comptabilisées depuis le début de l'année, soit une baisse de 2,3 % sur un an, dans un contexte économique de baisse de financement des postes d'insertion et de remise en cause du financement de la partie formation de ces postes, ce qui affecte la capacités des SIAE à accompagner des personnes éloignées de l'emploi
2. **Réduction des financements** : Le projet de loi de finances pour 2025 prévoit une baisse des crédits dédiés au Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC : le Plan d'Investissement dans les Compétences de l'Insertion par l'Activité Économique (PIC IAE) doit permettre le
3. **Retour à l'emploi durable des salariés en insertion en accédant à la formation professionnelle)**, ce qui pourrait réduire les moyens de formation et de qualification des personnes accompagnées par les SIAE. Cette situation déstabilise l'équilibre budgétaire des structures.
4. **Incertitudes sur les postes d'insertion** : Les structures d'insertion manquent de visibilité concernant le nombre de postes d'insertion financés en 2025, ce qui complique la planification de leurs activités.

Ces éléments montrent une situation de plus en plus difficile avec des incertitudes budgétaires et une baisse des effectifs qui pourraient compliquer l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

Le courrier adressé à Mme Catherine Vautrin Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles par la Fédération des Associations de Solidarité (FAS), le 17 janvier 2025, est explicite sur ce sujet : *« Les 4 600 structures d'IAE qui accompagnent chaque année plus de 300 000 personnes éloignées de l'emploi sont à bien des égards des acteurs essentiels de l'emploi et de la lutte contre les exclusions. À l'heure de la mise en œuvre effective de la réforme de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, les structures que nous représentons sur les territoires sont à ce jour privées de visibilité en ce qui concerne leur capacité d'accompagnement du fait des incertitudes qui pèsent sur le nombre de postes d'insertion financés en 2025. Le projet de loi de finance pour 2025 prévoit un volume de financement qui ne permet pas de maintenir l'existant compte tenu de la réévaluation du SMIC, et ne prévoit aucune solution de consolidation possible via le Fonds de développement de l'inclusion (FDI) alors même que nombreuses sont les structures en grande difficulté. Par ailleurs, nos structures sur le terrain constatent des ruptures d'engagement de la part des collectivités territoriales et en particulier des départements, lesquels les justifient par les conséquences des restrictions budgétaires de la part de l'État. Il y a là un risque très sérieux de déconstruction de la politique publique.*

Plus encore, le gel du déploiement du PIC IAE dans l'attente d'un budget, est incompréhensible pour les personnes en parcours déjà engagés en ce début d'année. Il a en effet pour conséquence directe de priver actuellement les 145.000 personnes que nous accompagnons de perspectives de formation et de qualification, indispensables à leur insertion durable. Sans moyens, les structures de l'IAE voient leur équilibre budgétaire encore plus déstabilisé. »

Cette alerte montre bien la fragilité de l'équilibre de ces structures en raison même de leur objet : être à la fois dans des secteurs d'activités devant générer des financements et assurer la formation de personnes éloignées de l'emploi. Si les activités de ces structures permettent de répondre aux financements de postes de travail, la perte due à la suppression ou à la baisse de la contribution de l'État ne peut que conduire à ces difficultés non compensables par l'activité. Les postes d'insertion demandent un encadrement complémentaire qu'il faut rémunérer et les actions de formation sont autant de temps « non productifs » qu'il faut financer (sans parler du coût induit de la formation elle-même).

Dans son communiqué de presse du 21 janvier, la FAS démontre bien l'impossibilité de poursuivre les missions confiées à ces structures si le budget n'est pas revu et précise : « *Pour la deuxième année consécutive, le Plan d'investissement dans les compétences dédié à l'IAE ("PIC-IAE") verra ses crédits très significativement amputés malgré l'importance que revêt le levier de la formation dans l'insertion durable des personnes accompagnées. Sans formation, pas d'insertion. Pour la troisième année consécutive, le Fonds de développement de l'inclusion (FDI) ne se voit doté d'aucun crédit alors même que les besoins de consolidation des structures en difficultés se font criants. La pérennité et la survie des SIAE en dépendent. Nos réseaux le réaffirment, les expérimentations sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA l'ont par ailleurs montré : seul un accompagnement intensif de qualité et prenant en compte la diversité des situations des personnes assure une insertion sociale et professionnelle pérenne. Le budget 2025 à ce stade aura pour impact immédiat de réduire le nombre de personnes qui seront accompagnées en 2025 au sein des structures de l'insertion par l'activité économique, à la fois du fait de crédits en baisse au niveau de l'État mais aussi en conséquence de la baisse des subventions des collectivités.* »

Les choix budgétaires faits par le gouvernement en la matière sont dangereux, non seulement pour les structures, mais aussi pour les personnes bénéficiaires des postes d'insertion et par contrecoup pour l'équilibre trouvé dans les territoires en risquant de mettre au chômage des personnes qui, grâce à ces postes, peuvent travailler. C'est d'ailleurs ce que rappelle Élisabeth Crépin-Leblond dans son article de Carenews : « *La décision de diminuer les fonds est dangereuse* », juge quant à lui Frédéric Fonton, vice-président à la politique emploi et IAE du Mouvement des régies de quartier, présentes dans 300 quartiers prioritaires de la ville. « *L'insertion par l'activité économique représente un employeur pour les personnes les plus en difficulté. Si nous perdons ces actions, nous perdons le dernier espoir. Il y a un risque d'explosion sociale sur les territoires* », alerte-t-il.

... Pour les membres du Collectif IAE, ces choix budgétaires reflètent, au-delà de la contrainte financière, des choix de société posés par les pouvoirs publics.

« À quelques heures d'intervalles, Emmanuel Macron annonce 109 milliards d'investissement (NDLR : privés et étrangers) pour l'intelligence artificielle. La question est : quelle est notre modèle de société ? », interroge Laurent Pinet, président du réseau d'entreprises d'utilité sociale territoriale Coorace. En plus d'un seuil de pauvreté en hausse et du « *trou béant* » de la fracture démocratique, Laurent Pinet pointe l'urgence climatique, à laquelle tentent de répondre une partie des activités de l'insertion par l'activité économique.

D'après le collectif, les coupes budgétaires mettent en danger la pérennité de nombreuses structures. La Fédération des entreprises d'insertion fait déjà état de 35 % de structures en difficultés financières, tandis que 40 % des structures adhérentes de Chantier école sont en déficit.

Retrouver des liens pour mener une politique cohérente

Ainsi, au travers du secteur particulier de l'IAE, nous voyons combien les liens pouvant exister entre l'État et les associations intervenant dans les territoires pour la mise en place des missions de service public se sont distendus, mettant en grave danger les structures porteuses et particulièrement les associations.

Les politiques actuelles remettent en cause la stabilité même des territoires en changeant de mode de relation et de financement de structures à l'écoute de leurs concitoyens, voir même de citoyens eux-mêmes, engagés dans ces structures. C'est une rupture de plus en plus affirmée entre ce qui peut faire sens et lien social et des gouvernants souvent déconnectés de la réalité.

L'exemple des structures de l'IAE montre ce double lien existant entre l'État et les associations : je ne te reconnais pas pour ce que tu es, mais je t'ordonne de faire ce que je souhaite. La corde ne risque-t-elle pas de casser un jour et entraîner des conséquences incontrôlables ? ■

Donald Trump devrait lire Adam Smith



Thierry C. Pauchant

Auteur,

Professeur honoraire à HEC Montréal

(Article paru dans *Le Devoir* 3 mars 2025)

Le locataire actuel de la Maison-Blanche, avec sa vision transactionnelle de la politique, veut nous faire croire qu'il connaît ses classiques en économie. Visiblement, il n'a pas lu Adam Smith ! L'argument de Trump est que ses partenaires en affaires abusent des États-Unis puisque sa balance commerciale avec ces pays est déficitaire.

Dans son traité « *La richesse des nations* », publié la même année que la déclaration d'indépendance des États-Unis, en 1776, le père fondateur de l'économie politique qualifie cet argument d'absurde. Dans ses propres mots : « Rien ne peut être plus absurde que la doctrine de la balance commerciale. » Pour Smith, il est avantageux pour un pays d'acheter à un autre une denrée qui serait plus chère à produire sur le territoire national, si possible en la finançant par la vente d'un produit qui connaît un avantage concurrentiel. Smith donne l'exemple du vin rouge, trop cher à produire en Écosse vu son climat, quand on compare à la région de Bordeaux. Pour lui, une balance commerciale peut-être déficitaire tout en restant économiquement avantageuse pour une nation, si elle conserve au moins 51 % de sa production et de ses échanges à l'intérieur de ses frontières, et si la valeur de cette production dépasse celle de sa consommation. Comme il l'a écrit : « Ce commerce intérieur devient donc alors le centre autour duquel, si je puis m'exprimer ainsi, les capitaux des habitants de chaque contrée circulent toujours et vers lequel ils tendent sans cesse. »

Si c'est le cas, toute plainte sur le déficit d'une balance commerciale est absurde, diminuant les avantages qu'une nation peut tirer de son commerce extérieur.

Dire que la guerre des tarifs voulue par Trump est, d'un point de vue économique, absurde, ne veut pas dire que la situation n'est pas sérieuse. Le Canada et le Québec ont raison de s'inquiéter des conséquences de ces tarifs potentiels, sur les entreprises, les emplois et la société en général. Les stratégies de réponses sont multiples : encouragement des échanges interprovinciaux, diversification des partenaires commerciaux, nouveaux incitatifs industriels, aides aux entreprises, boycottage des produits et services états-uniens, tarifs de rétorsion, rétention de ressources naturelles critiques, etc. Smith envisage déjà à son époque de telles stratégies, pour différentes raisons, dont la protection d'industries naissantes, la défense de la sécurité nationale ou la réponse à des agressions commerciales.

Mais il considère ces stratégies comme des exceptions. Pour lui, le gouvernement ne doit intervenir en affaires qu'en cas de nécessité et il s'oppose à l'idée qu'une nation puisse être gérée par un seul homme. Il se moque même du politicien qui croit pouvoir diriger les gens comme de vulgaires pions. Cet homme, dit-il, oublie que, dans la vie réelle, « les pièces d'un jeu d'échecs ont d'autres principes de mouvement que la main qui les déplace ».

Il est en effet probable que les résistances les plus fortes aux tarifs envisagés par Trump vont provenir des gens vivant aux États-Unis. Aujourd'hui, des sondages indiquent que 61 % d'entre eux trouvent qu'il ne se préoccupe pas assez de l'[inflation](#), comme il l'avait promis durant sa campagne. Des chambres de commerce de différents États ainsi que des p.-d.g., comme celui de Ford ou d'Alcoa, mettent en garde contre la montée potentielle des prix. La Bourse a, de même, réagi de façon négative à l'annonce des tarifs contre le Canada, le Mexique et d'autres pays.

En son temps, Smith a conseillé aux gouvernements de ne pas suivre les volontés des monopoleurs. Il s'est opposé à ce qu'une nation ne devienne qu'une « nation de boutiquiers ». Dans ses écrits, il critique par exemple l'influence de l'East Indian Company, en partie responsable de la famine qui a tué des dizaines de milliers de personnes en Inde. Cette compagnie, employant plus de 200 000 personnes à l'époque, est considérée comme l'ancêtre des [GAFAM](#) d'aujourd'hui, fort influents auprès de Trump.

Smith avance enfin que les multinationales sont souvent à l'origine des guerres commerciales entre nations, engendrant même parfois des guerres militaires. Son économie sociale, qui vise l'amélioration des conditions de vie de toutes les classes sociales et permet aux nations de s'échanger des biens de façon pacifique, devient alors une économie mercantile, au service de la maximisation des profits des plus puissants.

Si le gouvernement Trump adopte ces pratiques de capitalisme abusif et se rapproche de pays totalitaires comme la Russie, délaissant ses amis traditionnels, il est probable que l'aura internationale des États-Unis en pâtira. Cela aura des conséquences sur l'ordre du monde et sa sécurité, mais aussi sur l'influence politique et économique des États-Unis.

Au XVIII^e siècle, Adam Smith était d'avis que le commerce requiert de la confiance et de la stabilité. Comme un écho à ses vues, le Wall Street Journal a publié un article incendiaire sur les annonces tarifaires de Trump : « The Dumbest Trade War in History ». Comme quoi connaître ses classiques peut être bénéfique.

<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/850429/idees-donald-trump-devrait-lire-adam-smith>

Réinventer les formes juridiques pour faire entrer la démocratie dans l'entreprise



Colas AMBLARD

Avocat, Chargé d'enseignements à l'Université Jean Moulin Lyon III
président de l'Institut ISBL

Intervention de Colas Amblard à l'AGORA-DODES 29 janvier 2025

Introduction

L'entreprise est un espace où s'exerce un pouvoir économique, mais aussi un pouvoir politique. Aujourd'hui, la gouvernance des entreprises est largement dominée par les détenteurs du capital, ce qui oriente les décisions vers la maximisation du profit des actionnaires, souvent au détriment des travailleurs et des autres parties prenantes.

Ce modèle suscite des critiques croissantes, notamment en raison des inégalités qu'il engendre et de son incapacité à intégrer pleinement les intérêts des travailleurs et des autres parties prenantes (Ferrerias, 2017 – *Firms as Political entities: Saving Democracy through Economic Bicameralism*). Aussi, de plus en plus de voix s'élèvent pour contester cette prédominance et réclamer une gouvernance plus démocratique.

Benoît Hamon parlait de la nécessité de « réenchanter la démocratie », y compris dans le monde du travail, affirmant que « la démocratie est aux portes de l'atelier » ([Agora Dodes, plén., 2025](#)). Cette réflexion rejoint une critique plus large du capitalisme, un système que 55 % des Français considèrent comme « plutôt négatif » selon un sondage IFOP (2022).

Face à ce constat, l'enjeu est de réinventer les formes juridiques permettant d'introduire plus de démocratie dans l'entreprise, tout en tenant compte des contraintes économiques et sociales actuelles. Plusieurs pistes existent, notamment en favorisant le pluralisme entrepreneurial et en intégrant des mécanismes démocratiques dans la gouvernance des entreprises.

Dans ce contexte, la question d'une démocratisation de l'entreprise devient centrale. La démocratie ne devrait pas se limiter à la sphère politique, mais s'étendre aux espaces de travail, où les individus passent une grande partie de leur vie. Des alternatives existent déjà, notamment dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), mais elles restent marginales face au capitalisme dominant (Laville, 2016 – *L'économie sociale et solidaire : pratiques, théories, débats*).

Cet article propose d'explorer les différentes pistes permettant d'introduire plus de démocratie dans l'entreprise à travers une transformation des formes juridiques. Nous analyserons d'abord les limites du modèle actuel (I), le concept de démocratie en entreprise (II), avant d'examiner des solutions concrètes pour favoriser une gouvernance plus démocratique (III), à travers les sociétés à lucrativité limitée, l'émergence du concept d'entrepreneuriat associatif comme entreprise socialement intéressée et l'hybridation des structures juridiques.

[LIRE LA SUITE...](#)

> 10^{ème} Conf. internationale de recherche en économie sociale

La 10^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale organisée par le CIRIEC-International aura lieu du 27 au 29 octobre 2025, à Bordeaux, sur le thème :



« Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la transition socio-écologique »

- Statistiques, rapports et mesures d'impact social de l'ESS - L'ESS et les secteurs écologique et énergétique
- Écosystèmes territoriaux de l'ESS et transition - Identités, hybridations et innovations de l'ESS - Financement et modèles économiques de l'ESS - Réseaux de l'ESS et politiques publiques - ESS, éducation et droits civiques
- ESS, travail décent et économie informelle - ESS, lutte contre la pauvreté et l'économie du soin - ESS et système agroalimentaire - Services publics communs et coopératifs - SSE et intersectionnalité : classe, race, genre

> Note de cadrage disponible en [FR](#) - [EN](#) - [ES](#)

> [+ INFOS](#)

Évènement co-organisé par:



> Les Études du CIRIEC-France

LE CARE AU CŒUR DES VALEURS DE L'ESS



- **Économie sociale et solidaire et production de care** / Amel SLIMANI, Carole BRUNET, Olivier BONED
- **La notion du care et l'approche mutualiste : Comment le care réinterroge la mutualité, entre tradition et renouveau** / Olivier BONED, Raphaël DETRIE
- **Une offre au service de la démocratie participative des personnes en situation de handicap psychique** / Lydie THEVENIN, Lucie GRAS
- **«A.I.M.E.R.» un concept de résidence bi générationnelle** / Jacky BONTEMS
- **Faire vivre le care** / Alain KOSKAS
- **Café des aidants® : un dispositif d'accompagnement des aidants et des professionnels dans les territoires** / Isabelle COTTET GIZOLME
- **Traces de Vies : tisser des liens qui libèrent** / Jean-Louis CABRESPINES, Céline DONNET
- **Prendre soin des morts et des vivants : le cas de la coopérative funéraire de Rennes** / Carole BRUNET, Amel SLIMANI
- **Se mobiliser pour maintenir une bonne santé mentale des jeunes : un devoir générationnel** / Guy BENAMOZIG
- **Prendre soin de la terre et des personnes: le cas de l'association Halage** / Amel SLIMANI, Carole BRUNET

> [+ INFOS](#) > [TELECHARGER](#) > [CIRIEC PUBLICATIONS](#)



AVEC L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AGIR ENSEMBLE POUR LA BONNE SANTÉ DE TOUTES ET TOUS

Rapport d'étude du CIRIEC pour ESS France

ESS France a mandaté le CIRIEC-France pour étudier la place des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans le système de santé et leur contribution durable aux politiques publiques. Le rapport propose un état des lieux des tensions du secteur, basé sur une enquête et des travaux existants, et formule des recommandations pour intégrer davantage l'ESS dans un système de santé plus inclusif et adapté.

CONSULTER L'ÉTUDE  [ICI](#)

> Actualités de Galilée.Sp



**Le collectif Galilée.sp est un think tank
au sein du CIRIEC-France
dédié au service public et aux fonctions publiques.**

Visiter le site > <https://galileesp.org/>

Derniers articles parus :

- [Quel projet humain avec l'intelligence artificielle ? Par Jean-Marie FESSLER](#)
- [Le « trumpisme », l'action publique et le service public, par Gilbert DELEUIL](#)
- [La semaine de 4 jours dans la fonction publique, est-ce réalisable ? Par Jacky LESUEUR](#)
- [10 millions de pauvres en France, rendre plus efficace l'action publique, par Christian BABUSIAUX](#)

La lettre mensuelle « **Social Economy News** » est proposée par le CIRIEC-International en partenariat avec le CIRIEC-Espagne. Il est disponible en 3 langues (EN, ESP, FR) > <http://www.socialeconomynews.eu/>



Dernier numéro > SEN#37 de février 2025 est disponible [ICI](#)

Principaux points forts :

- Renforcement et projection de l'économie sociale à partir des universités par Adoracion Mozas
- Le Comité économique et social européen a reçu la présentation du rapport statistique du CIRIEC et d'Euricse sur l'économie sociale dans l'UE
- L'OIT a accueilli à Genève les 11es Rencontres du Mont-Blanc, qui visent à améliorer le financement de l'ESS et les liens avec les entreprises traditionnelles et les institutions publiques
- L'ICA crée le Cercle des dirigeants de coopératives et de mutuelles (MC50), afin de promouvoir la croissance du coopérativisme mondial pour la démocratie économique, la paix et l'inclusion sociale

> Abonnez-vous directement à cette news [ICI](#)



Loi de 2014 : une décennie de transformations et de défis

La RECMA, Revue internationale de l'Economie Sociale, soutenue par de grandes organisations de l'ESS, a publié un numéro double qui consacre un dossier exceptionnel à l'expérimentation « **Territoires zéro chômeur de longue durée** ». TZCLD a pour objectifs de créer à la fois des emplois socialement utiles aux territoires et pour les personnes privées durablement d'emploi.

> [Commander le numéro ICI](https://shs.cairn.info/revue-recma?lang=fr) > <https://shs.cairn.info/revue-recma?lang=fr>



Miroir Social est un média double face :

- participatif pour permettre à l'ensemble des membres de [publier gratuitement](#), avec validation préalable
- journalistique pour développer des [contenus complémentaires](#) sur abonnement

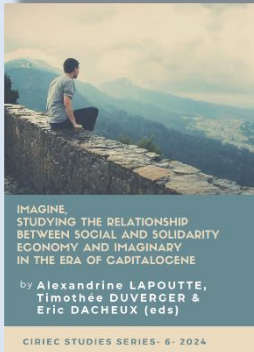
Sur les 14 000 membres du média : - 42 % représentent le personnel - 35 % représentent les directions - 23 % représentent des intervenants externes.

■ **Les services** : - [Publiez gratuitement sur le média](#) - [Nos productions journalistiques sur abonnement](#) - [Parrainez nos rencontres](#) - [Accompagnement éditorial](#) - [Communiquez sur le média](#)

■ **L'équipe** : - Rodolphe HELDERLÉ, Fondateur et responsable éditorial (06 60 97 59 85)
- Jacky LESUEUR, Responsable des partenariats (06 24 06 42 91)



UTOPIES ET IMAGINAIRE DE L'ESS



Alexandrine LAPOUTTE, Timothée DUVERGER and Eric DACHEUX

Ce livre présente les résultats du groupe de travail « Utopies et imaginaires de l'ESS » de la Commission scientifique « Economie sociale et coopérative » du CIRIEC, à partir de 10 contributions provenant de 7 pays.

Il compile les conclusions et les réflexions du groupe sur les récits et la mobilisation au sein des organisations, sur l'utopie comme catalyseur des transitions locales, sur l'imagination de la solidarité à travers les œuvres culturelles, et enfin sur la déconstruction des mythes économiques.

Les illustrations, les histoires partagées, les chansons étaient autrefois utilisées pour rassembler les gens afin de créer des projets de société collectifs, par exemple la base de notre sécurité sociale, notre identité humaniste. Il est maintenant temps de réexplorer la pensée mutuelle, de réexpérimenter, de façonner ensemble des utopies réinventées pour une vision sociétale d'un avenir viable, et de ne pas se retourner les uns contre les autres.

Cet ouvrage offre une nouvelle perspective sur le potentiel de l'ESS pour créer une société plus juste et plus inclusive.

 [ACCEDER A L'OUVRAGE](#) (en anglais)



EMMAÜS CONNECT ALERTE SUR LES EFFETS COLLATERAUX DE LA DEMATERIALISATION DANS LE TRAVAIL SOCIAL

L'ACTION SOCIALE FACE AUX TRANSFORMATIONS NUMERIQUES

A l'occasion de la journée mondiale du travail social du 18 mars 2025, Emmaüs Connect, avec le soutien de partenaires experts du l'action sociale et de l'insertion, la Fonda, l'UNAFORIS, l'UNIOPSS et la Mission Locale de Charleville-Mézières, publie les résultats d'une enquête inédite pour mesurer les effets de l'accélération numérique dans le domaine de l'action sociale et de l'insertion. Cette enquête révèle que si le numérique a profondément transformé le secteur social, il a entraîné une dégradation de l'accompagnement humain et une augmentation de la part de médiation numérique subie dans ces métiers. Face à ces constats, Emmaüs Connect livre des préconisations pour remettre le numérique au service du travail social. 51% des professionnel·le·s interrogé·e·s évoquent une perte de lien humain dans une enquête inédite réalisée auprès de plus de 2 500 travailleur·euse·s du secteur social.

 [CONSULTER L'ENQUETE](#)



Conjoncture de l'ESS au premier semestre 2024

L'Observatoire national de l'ESS publie les chiffres de la conjoncture dans l'ESS à la fin du premier semestre 2024. Cette note analytique dresse l'état de la conjoncture pour l'ESS aux niveaux nationaux (emplois, établissements employeurs, salaires), sectoriels et régionaux.

Pour en savoir plus : https://ess-france.org/media/client/actu/bandeau_ils-contribuent-a_pour-site_1.png

Télécharger la publication : https://www.ess-france.org/system/files/2025-01/ESS_note_conjoncture_T2_2024.pdf



La CGESCOP vient de publier son rapport d'activité 2024.

Il en ressort que dans un contexte difficile, les SCOP et les SCIC s'en sortent bien. A fin 2024, le Mouvement coopératif compte 4% de plus de salariés et enregistre une croissance de 6% de son chiffre d'affaires net total par rapport à 2023 (10,2 mds d'euros). Le taux de pérennité à 5 ans reste à 79% pour les coopératives du Mouvement alors que celui de l'ensemble des entreprises est de 61%. (source CGESCOP)



COMMUNIQUE DE PRESSE

SANTÉ DU FUTUR

Inquiétudes et mutations, ce que veulent vraiment les Français

Le Groupe VYV, acteur majeur de santé et de protection sociale dévoile les résultats d'une enquête prospective exclusive sur l'avenir du système de santé en France. Cette étude, menée en partenariat avec Ipsos, met en lumière à la fois les inquiétudes des Français et leurs attentes face aux mutations à venir.

 [VOIR LE COMMUNIQUE](#)

27 mars 2025

RENCONTRES REGIONALES DU MICROCREDIT

JEUDI 27 MARS 2025
à 8h30
Banque de France • Auditorium Jacques-Delors
Accueil café à 8h30

Alain GERBIER,
directeur régional de la Banque de France
en Île-de-France, a le plaisir de vous inviter aux

**RENCONTRES RÉGIONALES
DU MICROCRÉDIT**

Cet événement sera également l'occasion de remettre
le prix régional Banque de France du microcrédit

BANQUE DE FRANCE | ÎLE-DE-FRANCE
EUROSYSTEME

La **Banque de France en Ile-de-France** organise une conférence exceptionnelle sur le thème du Microcrédit, un outil puissant pour l'inclusion financière et le développement économique.

Réservez votre place dès maintenant sur le lien :
[Les rencontres régionales du microcrédit | Banque de France](#)

Ensemble, faisons du microcrédit un levier de changement positif !

27 mars 2025

Les Rencontres de l'Observatoire de la Protection 2025



INVITATION ÉVÉNEMENT

**POUR UNE SOCIÉTÉ DE LA CONFIANCE :
et si on installait une culture de la prévention ?**

Pascal Michard

Président d'Aéma Groupe

Thierry Beaudet

Président du CESE

ont le plaisir de vous inviter à prendre part à un événement dédié à cet enjeu essentiel, à l'appui des résultats du baromètre 2025 de l'Observatoire de la Protection, de son étude dédiée à la culture de la prévention et des travaux portés par le Conseil Économique, Social et Environnemental.

jeudi 27 mars 2025 de 8h00 à 13h00

9 Place d'Iéna, 75016 Paris

événement suivi d'un cocktail déjeunatoire

Inscription gratuite mais obligatoire

[En cliquant ici](#)

28 mars 2025



Edgard Milhaud
FONDATION • FOUNDATION

JOURNÉE D'ÉTUDE

"LES COOPERATIVES DE SERVICE PUBLIC"

vendredi 28 mars 2025 Sciences Po Bordeaux

 [PROGRAMME](#)

 [INSCRIPTION](#)

*pour accéder à la page d'inscription
cliquer sur billetterie puis sur quantité*

29-31 octobre 2025



Bordeaux GSEF2025

Le **Forum mondial de l'Économie Sociale et Solidaire** est devenu un événement majeur à l'échelle internationale. Son organisation est confiée tous les deux ans à une ville hôte par le GSEF. En 2025, après Séoul, Montréal, Bilbao, Mexico et Dakar, c'est la ville française de Bordeaux qui accueillera cette

7ème édition du Forum, du 29 au 31 octobre.

Chaque édition du Forum mondial de l'ESS :

- **poursuit un objectif politique** en réunissant des élus et dirigeants du monde entier, des experts internationaux, des agences de développement, des réseaux et des acteurs de terrain qui s'engagent à promouvoir cette économie centrée sur l'humain et le respect de l'environnement. Une déclaration finale acte les engagements politiques se traduisant en une feuille de route pour les deux années à venir.

- **favorise les échanges d'expériences et d'expertises** mis en œuvre sur tous les continents. Des innovations réussies portées par les gouvernements locaux et l'ensemble des acteurs engagés dans l'ESS sont mises en avant à travers une programmation dense et coconstruite.

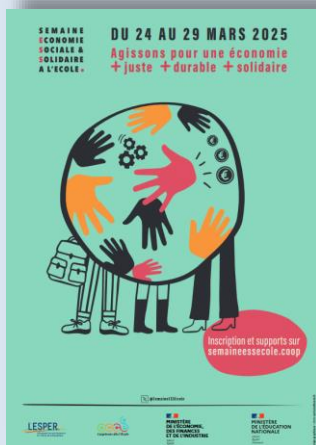
Au-delà du site des présentations et des échanges, le Forum rayonnera dans le temps et dans l'espace grâce à des parcours territoriaux, mais aussi à une programmation culturelle, une mise en valeur de l'ESS à destination de toutes et tous, participants comme grand public.

[Le comité scientifique composé de chercheurs et d'acteurs nationaux et internationaux](#) a défini un thème général ouvrant des portes à différentes sous-thématiques dont le contenu sera alimenté par les contributions venues du monde entier.

> [L'appel à contribution est lancé : Forum mondial de l'économie sociale et solidaire Bordeaux 29 30 31 Octobre 2025 \(bordeauxgsef2025.org\)](#)

27 -29 mars 2025

LA SEMAINE DE L'ESS A L'ECOLE



9ème édition du 24 au 29 mars 2025 !

La Semaine de l'ESS à l'École a pour but d'éduquer les élèves à l'économie sociale et solidaire par la réalisation et la valorisation d'actions plus justes, plus durables et plus solidaires. Elle permet aux élèves, de la maternelle au lycée, de découvrir les fondamentaux (utilité sociale, coopération, démocratie, lucrativité limitée, solidarité...) qui orientent cette logique socio-économique notamment par la rencontre avec les acteurs et actrices de l'ESS. Cette initiative, pilotée par L'ESPER et l'OCCE, est soutenue par le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

👉 [Visiter le site de la Semaine de l'ESS à l'École](http://semaineesscole.com)

7-8 octobre 2026



Le 35^{ème} Congrès international du CIRIEC se tiendra à Montréal au Canada

INFORMATIONS A VENIR



Le Cédias-Musée Social poursuit ses séminaires sur l'Histoire de l'ESS

Cette année le thème est « ESS et Colonialisme »

Prochains séminaires :

-Mercredi 2 avril 2025 : Les Collectivités Autochtones Rurales : une démarche coloniale de réforme et de modernisation du paysannat à Madagascar dans les années 1950 par Asinome Harimino Elisé / Les sociétés de bienfaisance musulmane et le développement de l'économie sociale au Maroc et en Tunisie par Antoine Perrier

-Mercredi 7 mai 2025 : Les bureaux de bienfaisance musulmans en Algérie (1857-1962) par Belkacem Benzenine

Les séances seront programmées à 17h et des invitations seront adressées à chacune d'entre elles. Chaque séance sera enregistrée et mise en ligne sur le site du [CEDIAS](http://cedias.org) au titre de ses productions historiques

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales et de membres associés (laboratoires, universités,...)
La section française, créée en 1950 par Léon JOUHAUX, prix Nobel de la paix,
est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres.
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD.

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : administration@ciriec-france.org

www.ciriec-france.org



INFORMATIONS-ADHESIONS

administration@ciriec-france.org

la Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain ARNAUD - Directeur de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



marcel.caballero@club-internet.fr